



**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021 - 67**

L'an deux mille vingt et un,  
Le 17 décembre à 19 heures 00,

**Date de convocation :** 11 décembre 2021

**Date d'affichage :** 11 décembre 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers**

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Jean-Pierre FLOUR, Patrick GOMEL, Tatiana LECUYER, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE

11/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Jean-Michel DÉGREMONT
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Michel QUANDALLE
- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Tatiana LECUYER
- Sylviane CORNET donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Emilie LISSE donne pouvoir à Julien DIEU

8/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
M Philippe LELIEVRE est nommé secrétaire de séance.

**Dotation d'Équipement des territoires ruraux – Année 2022**

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT, Vu le budget communal,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- De solliciter Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais pour une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux pour :
  - Les travaux d'aménagement du Centre Bourg,
  - La sécurisation de la RD 237,

**REÇU EN PREFECTURE**

le 21/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20211217-2021\_67-DE

- Pour la création d'une liaison douce et partagée.
- Pour l'aménagement d'un accès PMR pour l'église et le monument aux Morts.

Le montant total des travaux s'élève à 266 283.10 € HT pouvant être financés à hauteur de 20 % par l'Etat soit 53 256.62 €.

- **De lui donner l'autorisation** d'engager toutes les démarches et de signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention ci-dessus mentionnée.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal : les Membres présents.

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne,  
Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT.



Certifié et rendu exécutoire le :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J.M. Degremont", written over the printed name and extending across the seal.